

COP 2022

-

SOCIÉTÉ TEAM NATURE : CRÉATEUR ENGAGÉ

COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.



Team Nature : Créateur Engagé

400 avenue de Roumanille

06 410 - BIOT

Nice, le 26 octobre 2022

Depuis 1998, nous aidons les entreprises à se connecter avec leurs équipes et leurs clients, nous plaçons les émotions au centre de nos programmes de Team Building et Incentive. Nos solutions sont source de motivation, de cohésion, de stimulation et de fidélisation. Team Nature accompagne depuis toujours les évolutions de la société avec un sens aigu de ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

Team Nature est entrée avec détermination dans le processus Global Compact, qui vise l'implication des petites et grandes entreprises dans l'édification d'un monde durable. Nous assumons pleinement notre engagement personnel, convaincus qu'un investissement profond des entreprises permettra la promotion des dix principes universels de Global Compact.

Les principes qui animent le Global Compact sont en totale résonance avec la politique RSE de Team Nature : opter pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel ; agir sur la préservation et la dépollution des milieux aquatiques et terrestres ; lutter contre la corruption. Nous sommes très heureux d'avoir intégré le programme Global Compact en 2020.

Nos engagements RSE nous entraînent dans un cercle très édifiant et engendrent l'adhésion. La diffusion de notre politique commune génère la confiance et la fidélisation au sein de Team Nature. Nous avons fait des progrès majeurs grâce au déploiement de notre programme RSE, près de 90 % de nos événements produits sont durables, ce qui nous permet d'affirmer notre avantage concurrentiel, c'est ainsi qu'aux yeux de tout notre secteur, Team Nature devient la marque " Team Nature : Créateur engagé. "

Nous visons à faire de la création de valeur partagée la solution pour générer un impact positif pour l'ensemble des acteurs de notre écosystème. Nous sommes témoins, et surtout acteurs de cette mutation de la société qui prend appui sur la confiance et le partage, deux valeurs qui nous sont chères.

Nous sommes fiers de prôner cette politique et d'accompagner nos clients et nos partenaires dans la compréhension de celle-ci afin d'en profiter pleinement pour mieux vivre ensemble et durablement.

La Direction Team Nature

DLACHASSE Thomas - CORDEAU Guillaume



TEAM NATURE
400 Avenue Roumanille
06900 Sophia Antipolis
SIRET : 420 369 233 00036



Pour sa seconde COP, Team Nature a choisi de communiquer sur une sélection de principes **des 4 thèmes** du Global Compact pour la période du **01/08/2021 au 31/10/2022** :



DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

DROIT DE L'HOMME





COP 22

DROIT DE L'HOMME

PRINCIPES & OBJECTIFS

- *Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme*

Objectif : Veiller à la bonne santé et au bien-être de l'équipe de Team Nature.

Objectif : Garantir une croissance économique de la société en garantissant un travail décent des salariés.

Objectif : Faire de l'humain notre cœur de métier.

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Objectif : Veiller à la bonne santé et au bien-être de l'équipe de Team Nature.

Action 1 : Promotion interne d'une responsable bien-être au sein de notre équipe, amélioration du cadre de vie interne.

Action 2 : Réaliser un rassemblement ludique et agréable de toute l'équipe une fois par mois (restaurant, activité, ...)

Indicateur de suivi : Activité ou moment convivial une fois par mois

Résultats : 100%

Action 3 : Mise en place d'une politique de télétravail (1 jour par semaine)

Indicateur de suivi : Nombre de salariés disposant du télétravail

Résultats: 2 salariés ont émis le souhait de continuer le télétravail et y ont accès

Action 4 : Achat de matériel adapté (fauteuil ergonomique, support d'écran,...)

Indicateur de suivi : Nombre de bureaux opérationnels et optimisés

Résultats : 100%

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Objectif : Garantir une croissance économique de la société en garantissant un travail décent des salariés

Action 1 : Suite à une grosse activité du mois de juin, la direction a arrêté les ventes afin de préserver les équipes sur cette période. La décision a été voté par tous en interne.

Indicateur de suivi : Avis de toute l'équipe sur cette décision

Résultats : Réunion et vote unanime de l'équipe pour l'arrêt des ventes.

Action 2 : Mise en place d'un plan d'embauche en prévision de la seconde période d'activité chargée (septembre / octobre) et analyse du ressenti de l'équipe. Unanimement, l'équipe a validé une nette amélioration de l'organisation et de la charge de travail sur cette période grâce à ce plan d'embauche.

Indicateur de suivi : Nombre de salariés embauchés sur la période

Résultats :

1 salariée en CDD

1 salariée en CDI

1 salariée en alternance

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

Objectif : Faire de l'humain notre corps de métier.

Action 1 : Investissements sociaux stratégiques, nous avons fait le choix de collaborer avec des Associations sociales à but non lucratives.

Indicateur de suivi : Nombre d'associations avec lesquelles nous collaborons

Résultats : 4 associations (Secours Populaire, Paddle Cleaner, United Nature, Good planet)

Action 2 : Mise en place d'une politique mécénat en apportant un soutien financier, une aide logistique ou humaine.

Indicateur de suivi : Partenariat et don apportés au secours populaire

Résultats : Retour sur notre événement Raid Inter-Hôtels Côte d'Azur 2022 qui a permis de récolter et de faire un don de 2500€ à l'attention du secours populaire.

Action 3 : Proposer à nos clients de contribuer à notre démarche RSE via leurs activités (dons, cuisiner des plats pour les personnes dans le besoin, réalisation d'un événement environnemental de grande échelle - 1100 personnes sur l'île saint marquerite afin de nettoyer, construire et adapter ce lieu protégé à l'accueil des visiteurs.

Indicateur de suivi : Nombre d'activités vendues et ayant contribué à la démarche RSE

Résultats : 31

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



PRINCIPES & OBJECTIFS

- *Principe 3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.*

Objectif : Être en mesure de prendre une décision libre, les travailleurs ont besoin d'un climat exempt de toute violence, de pressions, de crainte et de menaces.

- *Principe 4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.*

Objectif : Préserver au maximum l'équipe de Team Nature suite à la pandémie de COVID 19 qui a touché massivement le secteur de la société.

Objectif : Fournir des conditions de travail décentes et proposer des améliorations aux salariés.

Objectif : Instaurer un cadre de travail sain et sécurisant.

Objectif : Garantir la sécurité des salariés et de nos clients lors de nos événements.

- *Principe 6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Objectif : Réaliser un plan d'embauche innovant en privilégiant l'embauche par contrat d'apprentissage.

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 3 : Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.

Objectif : Être en mesure de prendre une décision libre, les travailleurs ont besoin d'un climat exempt de toute violence, de pressions, de crainte et de menaces.

Action 1 : Questionnement de l'équipe par un formulaire anonyme permettant d'obtenir le ressenti global.

Indicateur de suivi : Formulaire FORMS anonyme

Résultats : 100% de réponses et de prise en compte des retours

Action 2 : Mise en place d'une atmosphère saine et paisible au sein des bureaux.

Indicateur de suivi : Communication entre la direction et les salariés

Résultats : Cohésion d'équipe, communication globale et interne libre, problématiques des salariés mise en avant et résolues aisément

Action 3 : Prise en compte du besoin des salariés et de leur environnement et conditions de travail.

Indicateur de suivi : Entretiens individuels annuels

Résultats : Réalisation d'entretiens individuels pour chaque salarié une fois par an afin d'améliorer ses propres conditions de travail, d'obtenir ses volontés de formation et trouver des solutions rapides en cas de problème.

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Objectif : Préserver au maximum l'équipe de Team Nature suite à la pandémie de COVID 19 qui a touché massivement le secteur de la société.

Action 1 : Refus de licencier un seul salarié par la direction. Toute l'équipe a été préservée afin de préparer la relance suite à la pandémie.

Indicateur de suivi : Nombre de salariés licenciés durant ou post crise COVID

Résultats : 0

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Objectif : Fournir des conditions de travail décentes et proposer des améliorations aux salariés.

Action 1 : Les bureaux ont été équipés d'assises ergonomiques, de double écran et le télétravail a été ouvert au sein de Team Nature : 2 à 3 fois par semaine pendant la crise et à 100% pendant les périodes de confinement.

Indicateur de suivi : Nombre de bureaux opérationnels et optimisés

Résultats : 100%

Action 2 : Post crise, continuité du télétravail pour les employés qui le souhaitent à raison d'une fois par semaine.

Indicateur de suivi : Nombre de salariés disposant du télétravail

Résultats: 2 salariés ont émis le souhait de continuer le télétravail et y ont accès



INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Objectif : Instaurer un cadre de travail sain et sécurisant.

Action 1 : Promotion interne d'une Responsable bien-être et d'un responsable sécurité.

Action 2 : Formation interne de la responsable bien être et formation externe du responsable sécurité.

Indicateur de suivi : Formations réalisées

Résultats : 100%



INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 4 : Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Objectif : Garantir la sécurité des salariés et de nos clients lors de nos événements.

Action 1 : Proposer une formation SST (Sauveteur secouriste) à tous les Salariés.

Indicateur de suivi : Nombre de salariés ayant suivi la formation

Résultats :

50% des salariés ont suivi la formation en mai 2021 et les 50% autres réaliseront la formation en novembre 2022.

Action 2 : Kit de 1er secours toujours présent lors de nos événements.

Indicateur de suivi : Présence de kits de 1^{er} secours sur nos événements

Résultats : 100%

Action 3 : Analyse des différents risques de la société.

Indicateur de suivi : Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Résultats :

Validé au cours de l'obtention de notre Certification de la norme ISO 20121

Action 4 : Formation à la gestion des risques de toute l'équipe.

Indicateur de suivi : Equipe formée

Résultats :

Une réunion a été mise en place afin de former et de faire prendre connaissance à toute l'équipe du DUERP



INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Objectif : Réaliser un plan d'embauche innovant en privilégiant l'embauche par contrat d'apprentissage.

Action 1 : Afin de garantir la reprise de la société tout en respectant l'inclusion, la direction a fait le choix d'embaucher.

Indicateur de suivi : Nombre d'embauches et types de contrats

Résultats :

- Deux jeunes apprentis
- Une stagiaire en reconversion professionnelle
- Une alternante en situation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- En 2022, Signature d'un CDI au terme de son contrat d'une de nos apprenties.
- Embauche de 2 responsables de production en CDI afin d'accompagner le développement de la société.

ENVIRONNEMENT



COP 22

ENVIRONNEMENT

Créé le : 19 octobre 2022

Modifié le : 19/10/2022

Nature de la modification : Création

Rédigé par : Thomas DLACHASSE et Guillaume CORDEAU

Validé par : Thomas DLACHASSE et Guillaume CORDEAU

Date validation : 26 octobre 2022

PRINCIPES & OBJECTIFS

- *Principe 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.*

Objectif : Amener de la pédagogie sur la protection environnementale à nos clients.

Objectif : Amener de la pédagogie sur la protection environnementale à notre équipe et nos encadrants.

- *Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.*

Objectif : Agir pour la préservation du patrimoine culturel et naturel

Objectif : Réduire les déchets alimentaires et autres déchets par la prévention, trier les déchets qui peuvent être recyclés et mieux gérer les ressources naturelles

Objectif : Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face au changement climatique et la récurrence des événements météorologiques extrêmes

Objectif : Agir sur la préservation et la dépollution des milieux aquatiques

Objectif : Agir sur la préservation et la dépollution des milieux terrestres

COP 22

ENVIRONNEMENT

Créé le : 19 octobre 2022

Modifié le : 19/10/2022

Nature de la modification : Création

Rédigé par : Thomas DLACHASSE et Guillaume CORDEAU

Validé par : Thomas DLACHASSE et Guillaume CORDEAU

Date validation : 26 octobre 2022

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Objectif : Amener de la pédagogie sur la protection environnementale à nos clients.

Action 1 : Envoi systématique de la politique de développement durable de Team Nature et des consignes de tri des déchets à nos clients.

Indicateur de suivi : 100% des mails clients envoyés

Action 2 : Réalisation d'un briefing général sur le développement durable visant à sensibiliser les participants sur et en dehors de nos événements.

Indicateur de suivi : 100% des briefing sont réalisés avec un discours adapté à la norme ISO 20121

Intégration de questions RSE dans les quizz pendant les activités

Action 3 : Mise en place de conteneurs de recyclage adaptés avec une signalétique claire et visible pour le tri des déchets.

Indicateur de suivi : 100% des déchets récupérés sont ainsi triés

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Objectif : Amener de la pédagogie sur la protection environnementale à notre équipe et nos encadrants.

Action 1 : Formation interne continue de l'équipe aux problèmes environnementaux.

Indicateur de suivi : Favoriser le co-voiturage, respecter le tri sélectif

Résultats :

100% des déchets sont triés et recyclés au bureau de Team Nature (93kg)

Mise en place de formulaires permettant d'indiquer à chaque fois qu'un co-voiturage est réalisé (94 réalisés)

Action 2 : Réalisation d'un briefing général sur le développement durable visant à sensibiliser les encadrants et les aider à intégrer les principes de la norme ISO 20121.

Indicateur de suivi : 100% des briefing sont réalisés avec un discours adapté à la norme ISO 20121

Action 3 : Contrat freelance et co-voiturage.

Indicateur de suivi : Contrat freelance signé par les encadrants à chaque évènement contenant la charte fournisseur de Team Nature

Résultats :

100% des encadrants signent ce contrat et prennent connaissance de la charte fournisseur

Frais de déplacement remboursés aux encadrants en cas de co-voiturage uniquement

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectif : Agir pour la préservation du patrimoine culturel et naturel

Action 1 : Proposer à nos clients de s'associer à des événements solidaires ou éco responsables programmés (Restos du cœur, Secours Populaire, Paddle Cleaner, United Natures).

Indicateur de suivi : Nombre d'actions proposées

Résultats : 17

United NatureS : 4 événements clients réalisés

Secours Populaire : 13 événements clients réalisés avec don associatif pour un montant total de 25 000€

Action 2 : Réaliser davantage de visites locales dans nos rallyes et visites guidées (institutionnels + privés).

Indicateur de suivi : Nombre de rallyes et visites guidées avec visites locales

Résultats :

30 événements en 2021

64 événements en 2022

Action 3 : Proposer une action de collecte des déchets en pré saison et après saison: nettoyage pour être fédérateur sur une destination avec plusieurs de nos partenaires.

Indicateur de suivi : Nombre d'actions proposées

Résultats : 2

1 ramassage de déchets proposé en pré-saison réalisé avec l'office du Tourisme d'Antibes, du plateau de la Garoupe à la plage des Salis (Antibes) le

1 ramassage de déchets proposé après saison réalisé avec l'office du tourisme d'Antibes, du plateau de la Garoupe à la plage des Salis (Antibes) le 13/10/2022

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectif : Réduire les déchets alimentaires et autres déchets par la prévention, trier les déchets qui peuvent être recyclés et mieux gérer les ressources naturelles

Action 1 : Tri systématique des déchets plastique et carton produits par siège social et dépôt.

Indicateur de suivi : poubelles de tri sur chaque site

Résultats : 95% de déchets triés

Action 2 : Réduction et tri systématique des déchets sur les événements.

Indicateur de suivi : poubelles de tri sur chaque événement et signalétique adaptée

Résultats : 80% de déchets triés et suppression totale du plastique à usage unique

Action 3 : Utilisation de papier recyclé.

Indicateur de suivi : commande de papier recyclé ou de papier provenant de forêts éco-gérées

Résultats : 100% de papier recyclé pour les impressions

Action 4 : Mise en place d'une politique d'achats responsables et de partenaires durables.

Indicateur de suivi : Pourcentage d'achats (en valeur) auprès de fournisseurs locaux et/ou engagés dans une politique de développement durable

Résultats : 98%

Action 5 : Mise en place d'un partenariat avec le Secours Populaire ou autres associations pour la récupération de repas sur nos événements.

Indicateur de suivi : nombre d'opérations réalisés/nombre d'opérations concernées

Résultats : 10%. Pas assez donc nous devons mettre en place une nouvelle gestion de ce résultat

Action 6 : Fournir aux groupes des bouteilles d'eau en carton.

Indicateur de suivi : nombre de bouteilles distribuées

Résultats : 8450 bouteilles

Action 7 : Augmenter l'utilisation de matières premières renouvelables dans nos ateliers.

Indicateur de suivi : % des ateliers utilisant des matières premières renouvelables

Résultats : 5 ateliers sont fabriqués avec des matières premières renouvelables en 2021 et 2022 (bois, corde et carton) sur 5 ateliers, soit 100% des ateliers.

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectif : Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face au changement climatique et la récurrence des événements météorologiques extrêmes

Action 1 : Aller nettoyer et apporter notre aide suites aux intempéries.

Indicateur de suivi : Nombre d'actions réalisées si survenue phénomène climatique extrême

Résultats : 0

Pas d'intempéries qui ont nécessitées notre intervention, néanmoins, nous avons fait part de notre disponibilité et de notre souhait d'aider en cas de phénomène climatique extrême

Action 2 : doubler la compensation carbone.

Indicateur de suivi : Nombre de prestations sur lesquelles le doublement de la compensation a été réalisé

Résultats :

165 prestations concernées. 100% ont profitées de la double compensation carbone

Indicateur de suivi : Somme reversée à GoodPlanet

Résultats :

2828 € reversés en 2021, nous sommes en attente du résultat final pour 2022 (estimation minimum : 3500€)

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectif : Agir sur la préservation et la dépollution des milieux aquatiques

Action 1 : Développer des partenariats avec les associations « Aventure Pluriel » et « Paddle Cleaner ».

Indicateur de suivi : Nombre de bateaux loués à Aventure Pluriel et nombre de prestations réalisées avec Paddle Cleaner

Résultats :

Aventure Pluriel : 0

Paddle Cleaner : 4

Action 2 : Créer des partenariats avec les associations « Grand Bleu » et « United NatureS ».

Indicateur de suivi :

« Grand Bleu » : Nombre de fois où le bateau « Grand Bleu » a été loué

« United NatureS » : conception et mise en place du projet de replantation d'algues en baie de Cannes (version aquatique du programme « éco-forest ») et nombre de ramassage de déchets réalisés en mer

Résultats :

« Grand Bleu » : 0

« United NatureS »: 0

*Projet de replantation d'algues reporté par l'association en 2023

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Objectif : Agir sur la préservation et la dépollution des milieux terrestres

Action 1 : Rendre l'activité ramassage de déchets plus pédagogique et Attractive.

Indicateur de suivi : nombre de ramassages réalisés et modification de nos propositions commerciales

Résultats :

Nombre de ramassage réalisé : 5 (2 fin d'année 2021, et 3 pour l'année 2022)

Modification des propositions commerciales : descriptifs de nos offres commerciales mis à jour.

Action 2 : Communiquer sur notre action de compensation carbone.

Indicateur de suivi :

Mise en place d'un logo spécifique « compensation carbone » sur tous nos supports de communication

Résultats :

Réalisé pour le catalogue

Réalisé pour les autres supports de communication CANVA ROADBOOK

Action 3 : Poursuivre les partenariats pour la solution team building « Eco-forest ».

Indicateur de suivi : Nombre de partenaires

Résultats : 3

Partenariat avec l' ONF 06 = 4 (dont 1 de grande envergure 1100 personnes sur l'île Sainte Marguerite)

Partenariat avec ville de Vence = 1

Partenariat avec l'ONF (13) = 0

Partenariat avec le Parc National des Calanques = 0

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION





PRINCIPES et OBJECTIFS

- *Principe 10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

Objectif : Politique anti-corruption concernant les partenaires professionnels

INDICATEURS DE SUIVI ET MESURE DES RESULTATS

Principe 10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Objectif : Politique anti-corruption concernant les partenaires professionnels

Action 1 : Mise en place d'une procédure d'achat responsable par l'envoi de la charte fournisseur au moment du référencement de nos partenaires et rappel de cette charte au moment de la confirmation des devis.

Indicateur de suivi : Pourcentage d'envoi de la charte fournisseur

Résultats : 93% d'envois

Action 2 : Aucun cadeau fournisseur accepté individuellement et aucun cadeau fournisseur collectif accepté si montant supérieur à 50 € ni aucun cadeau client d'une valeur unitaire supérieure à 30€.

Indicateur de suivi : Nombre de cadeaux fournisseurs et clients reçus

Résultats : 0

• Nombre de cadeau fournisseur accepté individuellement par an et nombre de cadeau collectif > 50€ venant d'un fournisseur

ANNEE 2021/2022 : 0

• Nombre de cadeau client d'une valeur unitaire > 30 € par an

ANNEE 2021/2022 : 0

Action 3 : Sensibilisation et formation des employés.

Indicateur de suivi : Sessions de formation et sensibilisation des employés

Résultats : 5

- 5 sessions réalisées entre août 2021 et septembre 2022 pour l'ensemble du personnel :
- 1ère session : Séminaire annuel aout 2021(brainstorming équipe)
- 2ème session : séminaire annuel 2022 aout
- 3ème session : Sécurité au travail réalisé par notre responsable Sécurité décembre 2021
- 4ème session : Janvier – Juillet 2022 Informatique nouveau CRM
- 5ème session : audit Interne 17/18 novembre 2021 = Par Green Expertise
- > Formation ISO 20121